

**La Présidente
du Syndicat des Montagnes
de l'Ariège**

DECISION n°2025-04

Réalisation de la grande inspection du télésiège TSF4 du Picou, Station de Guzet-Neige

Vu l'article L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°12 du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Montagnes de l'Ariège réuni le 10 septembre 2025, par laquelle l'Assemblée délibérante donne pouvoir à Madame la Présidente du Syndicat des Montagnes de l'Ariège pour prendre toute décision concernant la passation des marchés publics et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans les conditions suivantes :

- Pour les marchés de fournitures et de services dont le montant est inférieur au seuil des procédures formalisées telles que prévues par le Code de la commande publique ;
- Pour les marchés de travaux dont le montant est inférieur ou égal à 700 000 euros HT.

Vu le rapport d'analyse des offres et leur classement.

La présente décision a pour objet l'attribution des trois lots du marché relatif à la réalisation de la grande inspection du télésiège TSF4 du Picou, Station de Guzet-Neige

Article 1 : Il a été décidé d'approuver l'attribution du marché susnommé, selon les caractéristiques suivantes :

Objet du marché	Réalisation de la grande inspection du télésiège TSF4 du Picou, Station de Guzet-Neige <ul style="list-style-type: none">• Lot n°01 : Fourniture de pièces et révision en usine de composants• Lot n°02 : Unité de maintenance• Lot n°03 : Contrôleur Cofrend 2 Les variantes libres et les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) ne sont pas autorisées. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier sur tout ou partie avec les trois candidats les mieux classés.
Procédure	Procédure adaptée
Durée du marché	Le délai d'exécution de l'ensemble des lots est de 24 mois à compter de la notification de chaque lot.
Estimation administrative	338 664,00 € HT soit 406 396,80 TTC <ul style="list-style-type: none">• Lot 1 : 158 964 € HT soit 190 756,80 € TTC• Lot 2 : 167 700 € HT soit 201 240 € TTC• Lot 3 : 12 000 € HT soit 14 400 € TTC

Envoi à la publication de l'AAPC	23/12/2025			
Remise des offres	22/01/2026 à 12h00			
Dépôt Offres	Nombre : 5			
Critères de jugement des offres	Critères	Pondération		
	Prix Définition : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.	50 %		
	Valeur technique Définition : * Moyens humains et matériels : - Les véhicules dont dispose le candidat doivent être adaptés au terrain et équipés de pneumatiques en adéquation aux revêtements des chemins de circulation. L'accès jusqu'à la remontée se fait par chemin de terre. - Le candidat doit posséder son propre outillage de levage aux normes en vigueur et conforme vis à vis des contrôles réglementaires. * Expérience des intervenants : - Le personnel doit être expérimenté en maintenance sur les remontées mécaniques	30 %		
	Délai de livraison ou d'exécution Définition : Pertinence du planning	20 %		
Classement des offres	Tableau de notation par critère et note finale :			
	Lot n°01 : Fourniture de pièces et révision en usine de composants			
		Prix 50 pts	Valeur technique 30 pts	Délai de livraison ou d'exécution 20 pts
POMA	50,00	26,00	18,00	94,00
Lot n°02 : Unité de maintenance				
	Prix 50 pts	Valeur technique 30 pts	Délai de livraison ou d'exécution 20 pts	TOTAL
FABRE FOURTINE TRAVAUX	46,29	24	17	87,29
SMOP	50,00	24,75	14	88,75
TRAME	44,11	24	17	85,11

	<p>Lot n°03 : Contrôleur Cofrend 2</p> <table border="1" data-bbox="416 241 1461 443"> <tr> <td></td> <td>Prix 50 pts</td> <td>Valeur technique 30 pts</td> <td>Délai de livraison ou d'exécution 20 pts</td> <td>TOTAL</td> </tr> <tr> <td>PYREM CONTRÔLE</td> <td>50,00</td> <td>27</td> <td>13</td> <td>90,00</td> </tr> </table>		Prix 50 pts	Valeur technique 30 pts	Délai de livraison ou d'exécution 20 pts	TOTAL	PYREM CONTRÔLE	50,00	27	13	90,00
	Prix 50 pts	Valeur technique 30 pts	Délai de livraison ou d'exécution 20 pts	TOTAL							
PYREM CONTRÔLE	50,00	27	13	90,00							
<p>Motivation synthétique du choix</p>	<p>Lot n°01 : Fourniture de pièces et révision en usine de composants</p> <p>L'offre se distingue par le fait qu'ils ont été les seuls à répondre, obtenant la note maximale sur le critère prix. La valeur technique est jugée très satisfaisante, notamment au regard de l'expertise constructeur et des références en Grandes Inspections, malgré un critère « moyens humains et matériels » partiellement inadapté au périmètre du lot. Le planning proposé est cohérent avec le phasage pluriannuel de la GI et correctement articulé avec le lot 2.</p> <p>L'ensemble traduit une offre économiquement et techniquement solide, conforme aux exigences du marché.</p> <p>Lot n°02 : Unité de maintenance</p> <p>L'écart de notation, bien que mesuré, traduit un meilleur équilibre de l'offre SMOP entre valeur technique, organisation des moyens et compétitivité financière. Son positionnement spécialisé en remontées mécaniques, associé à une offre économiquement avantageuse, lui permet d'obtenir le meilleur classement global.</p> <p>Les offres concurrentes présentent un niveau technique solide et cohérent avec les exigences du marché, mais se situent légèrement en retrait au regard de la pondération des critères.</p> <p>Lot n°03 : Contrôleur Cofrend 2</p> <p>L'offre se distingue par une excellente compétitivité financière, obtenant la note maximale sur le critère prix. La valeur technique est particulièrement solide, fondée sur des certifications COFREND valides, des agréments réglementaires (TIA, CC), des références nombreuses en Grandes Inspections et un matériel CND complet et adapté. Le critère délai est en revanche plus faiblement noté, en raison de l'absence de planning daté et d'un formalisme insuffisant sur l'organisation temporelle des interventions, malgré un engagement de remise des rapports sous 48 heures.</p> <p>L'ensemble constitue néanmoins une offre économiquement très avantageuse et techniquement sécurisée.</p>										
<p>Attribution du marché</p>	<p>Lot n°01 : Fourniture de pièces et révision en usine de composants</p> <table border="1" data-bbox="416 1659 1461 1895"> <thead> <tr> <th>Classement</th> <th>Candidat</th> <th>Note finale</th> <th>Montant TTC €</th> <th>Ecart en %</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>POMA</td> <td>94/100</td> <td>253 904,12</td> <td>+ 59, 72%</td> </tr> </tbody> </table>	Classement	Candidat	Note finale	Montant TTC €	Ecart en %	1	POMA	94/100	253 904,12	+ 59, 72%
Classement	Candidat	Note finale	Montant TTC €	Ecart en %							
1	POMA	94/100	253 904,12	+ 59, 72%							

Lot n°02 : Unité de maintenance				
Classement	Candidat	Note finale	Montant TTC €	Ecart en %
1	SMOP	88,75/100	181 485,85	+ 8,22
Lot n°03 : Contrôleur Cofrend 2				
Classement	Candidat	Note finale	Montant TTC €	Ecart en %
1	PYREM CONTRÔLE	90/100	7 500	- 37,5

Article 2 : Madame la Présidente du Conseil départemental est autorisée à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente décision, notamment à signer ledit marché.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

La PRESIDENTE,

Christine TEQUI